

## PATRICIA KAMERI-MBOTE



Mme Kameri-Mbote est professeure de droit et doyenne de la faculté de droit de l'Université de Nairobi. Elle a obtenu son doctorat en droit (doctorat en sciences juridiques) de l'École de droit de Stanford en 1999. Avant d'obtenir son doctorat, elle a étudié le droit dans les universités suivantes : Université de Nairobi (baccalauréat en droit, 1987), Warwick (maîtrise en droit, 1989), Université du Zimbabwe (diplôme de second cycle en droit des femmes, 1995); et Stanford (maîtrise en sciences juridiques, 1996). Elle est avocate principale et avocate à la Haute Cour du Kenya depuis 1988. Elle participe à l'académie juridique en enseignant et effectuant des recherches depuis plus de 20 ans dans diverses universités du monde entier – Nairobi, Kansas, Stellenbosch, Harare. Elle est également examinatrice externe pour les facultés de droit des universités suivantes : Londres, Makerere, Witwatersrand, Université nationale australienne, Dar es-Salaam, Westminster et Kent. Mme Kameri-Mbote se passionne pour la justice sociale, l'égalité des sexes, la durabilité de l'environnement, la réforme foncière équitable et l'érudition en matière juridique. Au fil des ans, elle a consacré beaucoup de temps à ces questions. Elle a publié de nombreux écrits sur ses intérêts de recherche, dont l'environnement et les ressources naturelles; les droits de la personne; les droits des femmes; les droits fonciers – propriété foncière et intellectuelle; la politique et le droit en matière de biotechnologie; et les institutions juridiques – les institutions d'enseignement judiciaire et juridique.